

Arras, le 11 octobre 2018

**Monsieur Thierry BIENFAIT**  
**Directeur Général de TECH'OIL**  
Zone Actiparc – Rue Commios  
62223 ST LAURENT BLANGY

DGST/GL/FXD/CB/18-11

Objet: ACTIPARC – Remise en état des terrains

Affaire suivie par François Xavier DUPUIS ☎ 03-21-21-08-93

Monsieur le Directeur,

La société Tech'Oil projette l'extension de son site de SAINT LAURENT BLANGY sur des terrains situés dans la zone Actiparc.

Avec ce projet d'extension, le site sera soumis au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la Protection de l'Environnement.

Lors de l'arrêt définitif de l'installation, Tech'Oil propose de remettre en état les terrains concernés par l'extension en fonction d'un usage industriel.

Conformément à l'article L 512-17 du code de l'environnement, la Communauté Urbaine d'Arras doit se positionner sur l'usage futur du site Tech'Oil dans le cas d'une potentielle cessation d'activité.

La Communauté Urbaine d'Arras donne un avis favorable à la remise en état du site pour un usage économique et industriel dans le cas d'un arrêt définitif de l'installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président**  
**Le Vice-Président Délégué au**  
**Développement Economique**



**Daniel DAMART**